

Communiqué du bourgmestre concernant le conseil communal du 14 juin

Suite au conseil communal du 14 juin, je me vois obligé de d'exhorter à nouveau à la nécessité de se réunir de manière raisonnable afin de rendre possible une administration sérieuse. Cette histoire semblera pour certains subjective. Je peux néanmoins dire que les images et les personnes sincères qui y ont assisté confirmeront ma version des faits.

Le conseil communal fut vraiment très mouvementé. Pour la première fois, nous nous réunissions dans la nouvelle salle de réunion. Les conseillers avaient reçu chacun leur propre microphone afin d'intervenir. Ceci doit se faire après avoir demandé la parole à la présidente. Les règles politiques le définissent ainsi. La présidente donne et reprend la parole. Elle peut en effet couper la parole lorsque des conseillers, échevins ou bourgmestre vont trop loin, commencent à injurier, outrepassent le règlement ou deviennent offensants. Je ne peux donc dans ce passage pas non plus mâcher mes mots.

Le conseiller Happart a dérangé la réunion du début à la fin. Je vous épargne tous les détails pour ne pas paraître grossier. Il interrompait la présidente, faussait les votes, vociférait en permanence des choses tout haut en français via le microphone, "traduisait" les résultats des votes, répétait en français ce que disait la présidente et ne permettait pas aux autres membres de prendre la parole pour intervenir au sujet de l'explication que je donnais. Le tout, pendant les interventions d'autres collègues. Un tel comportement est inadmissible. Il ne s'agit pas tellement du fait qu'il voulait que les choses se passent en français, mais bien de la manière par laquelle il rendait la réunion impossible, qui fut jugée par de nombreuses personnes présentes grossière et immature.

Lorsque, en qualité de bourgmestre, je voulus lui reprendre son micro afin de rendre la réunion à tout le moins possible et afin de protéger l'équipement communal, il me repoussa. Cette attitude agressive déclencha chez moi aussi – je le reconnais sincèrement – une réaction. Je le retins à l'aide d'une main appuyée sur sa tête. Je sais qu'aujourd'hui cela serait considéré comme un manque d'éducation, mais il était tout simplement impossible de faire autre chose pour mettre fin à cette triste histoire. Pour moi, il est exclu et tout à fait inacceptable que des conseillers, échevins ou bourgmestre fassent mauvais usage des biens communaux en vue de perturber l'ordre public ou pour endommager ceux-ci. Je ne le tolère pas et ne le permettrai jamais. En qualité de bourgmestre, j'exige le respect du déroulement légal des réunions et du matériel de la commune. Lorsque l'échevin JS, après m'avoir d'abord frappé au visage, prend un microphone et se met à le faire tourner, je trouve cela déplacé. A cela, je réagis même de manière très énergique parce que ce ne sont pas des manières de faire. C'est indigne de tout administrateur.

Etant donné que ceci s'est passé au cours d'un conseil communal, cela peut se trouver dans ce rapport. Les citoyens ont le droit de le savoir. Ils peuvent savoir ce qui s'est passé et comment j'y ai réagi. Une administration qui se cache derrière des murs n'est pas une bonne administration. C'est pourquoi vous pouvez savoir qu'il ne s'agit pas, pour certains membres du conseil, de donner des impulsions positives à leur commune, mais uniquement de perturber les réunions en de faire à nouveau de cette commune une commune à problèmes linguistiques. Tel était le but de tout ce chahut. Il me semble malgré tout plus important que nous gardions notre calme à cet égard et que nous prenions donc le temps et l'espace pour travailler pour vous. (hb)